



Fêtes de fin d'année - Horaires des guichets

L'Administration communale et le Service technique seront fermés

du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2022

Réouverture mardi 3 janvier 2023 selon les horaires usuels

En cas de problèmes touchant le réseau électrique ou le réseau d'eau, le service de permanence de la société Eli10 SA est atteignable en tout temps au numéro de téléphone 032 720 20 20.



Bibliothèque communale

La bibliothèque sera fermée deux semaines à partir du lundi 26 décembre 2022.

Réouverture au public jeudi 12 janvier 2023

Appartement à louer - pour couple de retraités exclusivement

Appartement de deux-pièces de 60 m² dans immeuble locatif situé au chemin des Tailles 11 à Cortaillod. Ascenseur, cuisine agencée, douche et balcon, tranquillité et salle commune au rez-de-chaussée, animations une fois par semaine. Loyer mensuel 430 fr. et acompte de charges de 237 fr. Location possible d'une place de parc pour 40 fr. par mois. Pour tout renseignement, 032 886 51 02.

Relevés des compteurs d'eau 2022

Les relevés des consommations d'eau seront effectués du jeudi 1er au mercredi 21 décembre 2022 dans l'ensemble de la Commune. D'avance, nous vous remercions de réserver un bon accueil aux personnes mandatées pour cette tâche et saisissons l'occasion de rappeler à tous les propriétaires d'immeubles que les locaux qui abritent les compteurs doivent rester accessibles en tout temps.

Lors de la pollution du réseau d'eau cet automne, il avait été demandé à chacun de laisser couler l'eau au robinet afin de purger les conduites. Pour rappel, le tarif de l'eau 2022 sera réduit de 10 % en compensation de l'eau purgée.

Entretien des routes durant la période hivernale

Les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas. Il appartient donc aux usagers de la route d'adapter leur conduite à l'état de la chaussée et d'équiper leur véhicule selon les règles de sécurité.

Les axes importants seront déneigés en priorité et les trottoirs dégagés dans un deuxième temps en fonction des moyens disponibles. L'épandage de fondants chimiques sera réduit et réservé aux situations de réelle nécessité selon les critères de la sécurité routière dans le respect de l'environnement.

Les conductrices et les conducteurs sont appelés à être particulièrement prudents durant la période hivernale. Nous vous remercions de votre compréhension.



Chiens

Afin que la facture annuelle puisse être établie sur des bases correctes, chaque propriétaire de chien est tenu de venir à l'Administration communale avec son livret de vaccination pour faire enregistrer toute modification concernant son animal avant le **31 janvier 2023**, en cas de :

- ☞ changement de propriétaire ;
- ☞ changement d'adresse du propriétaire (peut être effectué directement sur Amicus.ch) ;
- ☞ décès du chien ; dans ce cas, une attestation officielle est à fournir.

Pour rappel, l'article 10.9 du règlement de police « Souillures et restrictions d'accès » stipule :

¹Tout détenteur d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public, ainsi que les prés, les pâturages et les domaines viticoles et agricoles.

²A défaut, il prendra toutes les mesures utiles pour rendre l'endroit propre.

³La baignade des chiens est interdite dans le port.

⁴L'accès à la plage ainsi qu'aux places de sports et de jeux est interdit aux chiens.

Des sachets sont mis à disposition sur tout le territoire communal et doivent être déposés dans les poubelles.

Pour rappel, les nouveaux détenteurs de chien ont l'obligation de suivre les cours d'éducation canine. Toutes les informations se trouvent sur : www.ne.ch/autorites/DDTE/SCAV/animaux/

Hivernage des piscines

Afin d'éviter tout accident, nous attirons l'attention des propriétaires de piscine sur l'importance de sécuriser leur installation, notamment durant la période hivernale.

Pourquoi il ne faut pas jeter l'huile de friture dans les canalisations !

En jetant les huiles de friture dans votre évier ou dans vos toilettes, vous courez le risque de boucher les canalisations. En effet, la graisse se fige rapidement au contact de l'eau froide et s'agrège pour finalement boucher l'évacuation des eaux usées de votre immeuble. De surcroît, ces huiles impactent fortement les stations d'épuration des eaux.

En résumé, toutes les huiles aussi bien végétales que minérales sont à rapporter à la déchèterie.

Idées cadeaux !

Verres communaux

Il est possible d'acheter des verres à pied (21,5 cl) munis de l'écusson communal au prix de 20 fr. le carton de 6 verres.

Carnets de courses Noctambus

Edités par TransN pour les rentrées tardives et en toute sécurité depuis Neuchâtel, les carnets de courses Noctambus sont en vente au guichet de l'Administration au prix de 35 fr. les 6 courses.